

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale:

Agent de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: IBEDA-CHEMIE Klaus P. Christ GmbH

Rue/B.P.: Am Eichelgärtchen 32

Place, Lieu: 56283 Halsenbach

Allemagne

E-mail: info@ibeda-chemie.com

Téléphone: +49 (0)6747-9501-0

Télécopie: +49 (0)6747-9501-11

Service responsable de l'information:

Herr Dohmann, Téléphone: +49 (0)6747-9501-16 (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

Indications diverses: Fournisseur(s), autres:

Belgique:

BSH Home Appliances S. A.

Avenue du Laerbeek 74

Laerbeeklaan 74

1090 Bruxelles - Brussel

E-mail: bru-spareparts@bshg.com

Téléphone: 070 22 21 41

France:

BSH Electroménager S.A.S.

50 rue Ardoin - BP 47

93401 SAINT-OUEN cedex

E-mail: laboutique@bshg.com

Téléphone: 0 892 698 009

Suisse:

BSH Hausgeräte AG

Werkskundendienst für Hausgeräte

Fahrweidstrasse 80

8954 Geroldswil

E-mail: ch-spareparts@bshg.com

Téléphone: 0848 880 080

Luxembourg:

BSH électroménagers S.A.

13-15 Z.I. Breedewues

1259 Senningerberg

E-mail: lux-spare@bshg.com

Téléphone: +352 26 34 91

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

2 de 12

1.4 Numéro d'appel d'urgence**Belgique: Centre Antipoisons****Téléphone: +32 70 245 245****24H / 7D available****France: Numéro ORFILA (INRS)****Téléphone: + 33 (0)1 45 42 59 59****Suisse: Swiss Toxicological Information****Téléphone: +41 44 251 51 51 ou 145****Urs Näff, Département des produits chimiques****www.toxinfo.ch****Luxembourg: Centre Antipoisons Belge****(<https://www.centreantipoisons.be/entreprise/pourquoi-d-clarer-au-centreantipoisons>)****Téléphone: 8002 5500****Belgium Poison Center est également responsable du marché luxembourgeois****Disponibilité 24/7.****depot.lux@poisoncentre.be****RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)**

Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1; H318 Provoque des lésions oculaires graves.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquette (CLP)**Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P280

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

3 de 12

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient Peroxymonosulfate de potassium.

Marquage des composants selon le décret CE n° 648/2004, annexe VII:

5-15% phosphonates

15-30% agents de blanchiment oxygénés

2.3 Autres dangers

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut aggraver un incendie; comburant.

Contient phosphonates. Ils peuvent contribuer à l'eutrophisation des eaux de surface.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange de sels inorganiques avec substances organiques

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
N°CE 207-838-8 CAS 497-19-8	Carbonate de sodium	20 - 30 %	Eye Irrit. 2; H319.
REACH 01-2119457268-30-xxxx N°CE 239-707-6 CAS 15630-89-4	Percarbonate de sodium	< 25 %	Ox. Sol. 3; H272. Acute Tox. 4; H302. Eye Dam. 1; H318.
REACH 01-2119457026-42-xxxx N°CE 201-069-1 CAS 77-92-9	Acide citrique, exempt d'eau	< 10 %	Eye Irrit. 2; H319.
N°CE 274-778-7 CAS 70693-62-8	Peroxymonosulfate de potassium	< 5 %	Met. Corr. 1; H290. Acute Tox. 4; H302. Skin Corr. 1B; H314. Aquatic Chronic 3; H412.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

Contient polyéthylèneglycol (CAS 25322-68-3). Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises respiratoires, une assistance médicale est indispensable.

Après contact avec la peau:

Laver les parties contaminées avec de l'eau. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

4 de 12

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.

Ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Se rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des lésions oculaires graves.
Provoque une irritation cutanée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyen d'extinction**

Agents d'extinction appropriés:

Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: Composés de sodium, oxydes de soufre, composés phosphoriques, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Indications complémentaires:

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse. Neutraliser les vapeurs par l'emploi d'eau en brouillard. Éviter d'inspirer les poussières et les gaz dégagés par l'incendie. L'eau d'extinction réagit alcalin. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.
Utiliser un équipement de protection individuel.
En cas de dégagement de poussière: Veiller à une bonne ventilation, notamment dans des locaux fermés.

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

5 de 12

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter la formation de poussière.

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

Éliminer le résidu avec beaucoup d'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Porter un équipement de protection approprié.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

En cas de dégagement de poussière: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients hermétiquement fermés au frais et au sec.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances facilement inflammables ou combustibles.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de nettoyage

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

6 de 12

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
	Produits de nettoyage pour cafetières automatiques	Belgique: Valeur Limité	10 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction inhalable)
		Belgique: Valeur Limité	3 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction respirable)
		France: VME	10 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction inhalable)
		France: VME	5 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction respirable)
		Suisse: VME	10 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction inhalable)
		Suisse: VME	3 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction respirable)
25322-68-3	Polyéthylèneglycol	Suisse: VME	1000 ppm
77-92-9	Acide citrique, exempt d'eau	Suisse: VLE	4 mg/m ³ (fraction inhalable)
		Suisse: VME	2 mg/m ³ (fraction inhalable)

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une aération suffisante. Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire:	En cas de dégagement de poussière: Masque antipoussière/Appareil avec filtre à particules P2 conforme à la norme EN 143.
Protection des mains:	En cas de manipulation de grandes quantités: Gants de protection conforme à la norme EN 374. Type de gants: Caoutchouc nitrile ou caoutchouc butyle. Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection oculaire:	En cas de manipulation de grandes quantités: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.
Protection corporelle:	Porter un vêtement de protection approprié.

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

7 de 12

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Changer les vêtements imprégnés.

Ne pas respirer les poussières. Porter un équipement de protection approprié.

Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire.

Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect:	Forme: solide, Comprimés Couleur: blanc
Odeur:	inodore
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
pH:	à 10%: 9 - 10
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	env. 2 g/cm ³
Solubilité dans l'eau:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Indications diverses:	Aucune donnée disponible
-----------------------	--------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Le produit est hygroscopique.

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

8 de 12

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

humidité. Echauffement excessif. Éviter la formation de poussière.

10.5 Matières incompatibles

Acides forts et alcalis

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Composés de sodium, oxydes de soufre, composés phosphoriques, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (calculé): 2000 mg/kg < ATE ≤ 5000 mg/kg.

Indication sur Peroxymonosulfate de potassium:

DL50 Rat, par voie orale: 1200 - 2050 mg/kg.

Nocif en cas d'ingestion.

Indication sur percarbonate de sodium:

DL50 Rat, par voie orale: 1034 - 2020 mg/kg.

Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1; H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

9 de 12

Symptômes

Après absorption:

Irritation des muqueuses de la bouche, du pharynx du tube et de l'appareil digestifs.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité aquatique:

Indication sur Peroxymonosulfate de potassium:

Toxicité bactérienne:

EC50 *Pseudomonas putida*: 179 mg/L/18h.

Toxicité pour la daphnia:

NOEC daphnia magna (puce d'eau géante): 1,8 mg/L/24h (OECD 202).

CL50 daphnia magna (puce d'eau géante): 5,3 mg/L/24h (OECD 202).

Toxicité pour le poisson:

NOEC *Danio rerio*: 32 mg/L/96h (OECD 203).**12.2 Persistance et dégradabilité**

Indications diverses:

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales:

Contient phosphonates. Ils peuvent contribuer à l'eutrophisation des eaux de surface.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Code de déchet:

20 01 29* = Détergents contenant des substances dangereuses

* = Soumis à une documentation.

Recommandation:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Faibles quantités: Diluer avec beaucoup d'eau.

Conditionnement

Recommandation:

Code de déchet 150101 - Emballages en papier/carton

Code de déchet 150102 - Emballages en matière plastique: PVC/PVDC

Code de déchet 150104 - Emballages métalliques: Aluminium

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

10 de 12

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR, ADN, IMDG, IATA: Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - Belgique

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

Produits de nettoyage pour cafetières automatiques

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

11 de 12

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H272 = Peut aggraver un incendie; comburant.

H290 = Peut être corrosif pour les métaux.

H302 = Nocif en cas d'ingestion.

H314 = Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H318 = Provoque de graves lésions des yeux.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise

CAS: Service des résumés chimiques

CFR: Code des règlements fédéraux

CLP: Classification, étiquetage et emballage

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum

DNEL: Dose dérivée sans effet

EC50: Concentration efficace 50%

CE: Communauté européenne

EN: Norme européenne

UE: Union européenne

IATA: Association du transport aérien international

IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

CL50: Concentration létale médiane

DL50: Dose létale 50%

MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

NOEC: Concentration sans effet observé

OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 8: Valeurs limites d'exposition

Mise à jour d'ordre général

Créée:

11/12/2013

Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

**Produits de nettoyage pour cafetières
automatiques**

Numéro de matière 311969/311970/311973/311560/311769/311561/311940/3

Page:

12 de 12

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

Veuillez récupérer les informations produit les plus actuelles ici:
<http://sumdat.net/epirshaar>

